

RÉSOLUTION PORTANT SUR LA DIFFAMATION CRIMINELLE ET LES POURSUITES-BÂILLONS

Réunie virtuellement à l'occasion de son 89^e congrès annuel, du 26 au 28 septembre 2023, l'Assemblée des délégués de PEN International s'est montrée très préoccupée par la multiplication des accusations de diffamation criminelle et des poursuites-bâillons visant à réduire au silence et à harceler les écrivains et les journalistes dans le monde entier.

Bien que les organes et mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme aient à maintes reprises demandé la dépénalisation de la diffamation (qui porte atteinte au droit fondamental à la liberté d'expression), le nombre de poursuites à l'encontre d'écrivains et de journalistes au titre des lois sur la diffamation et l'insulte n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Selon un rapport de l'UNESCO datant de 2022, la tendance progressive à la dépénalisation de la diffamation perd de la vitesse, avec 160 États n'ayant toujours pas dépénalisé la diffamation. Le recours aux infractions pénales en matière de diffamation pour restreindre l'expression en ligne a augmenté dans de nombreuses régions, tandis que plusieurs États ont durci ou réintroduit des dispositions sur la calomnie, la diffamation et l'insulte en énonçant de nouvelles lois visant à traiter la cybersécurité, les « fausses nouvelles » et les discours de haine.ⁱ

PEN International s'oppose à la diffamation criminelle dans tous les cas. La criminalisation de la diffamation, tant à l'égard des personnalités publiques que des particuliers, est une réponse disproportionnée et inutile au besoin de protéger la réputation. Elle a un effet dissuasif et porte atteinte à la liberté d'expression. Les poursuites pénales pour diffamation usent leurs victimes. Elles les privent de leur temps, de leur argent, de leur énergie vitale. Plus important encore, elles sont punitives et peuvent conduire à l'autocensure et décourager le journalisme d'investigation qui est pourtant si nécessaire dans une démocratie saine et fonctionnelle.

Partout dans le monde, des écrivains et des journalistes sont poursuivis au titre des lois pénales sur la diffamation et l'insulte, notamment :

- au **Brésil**, où l'écrivain **João Paulo Cuenca** est victime d'une vague de harcèlement en ligne et est poursuivi en justice depuis 2020 après avoir écrit un tweet faisant allusion aux liens entre le gouvernement de Jair Bolsonaro et l'organisation évangélique Église universelle du Royaume de Dieu. Bien que les procureurs fédéraux aient tranché en faveur de Cuenca, plus de 140 actions en justice pour calomnie et diffamation ont été déposées contre lui par des pasteurs de l'Église universelle.ⁱⁱ
- en **Colombie**, où trois requêtes distinctes (« *acción de tutela* ») ont été déposées contre l'écrivain **Juan Pablo Barrientos** en 2019 à la suite de la publication de son livre enquêtant sur des abus sexuels présumés sur des mineurs au sein de l'Église catholique. Le tribunal a d'abord ordonné la suspension de la « reproduction, commercialisation et vente du livre », avant de lever l'injonction.ⁱⁱⁱ
- en **Égypte**, où le poète et parolier **Galal El-Behairy** a été condamné à trois ans de prison en juillet 2018 à cause de son recueil de poèmes jugé insultant pour l'armée égyptienne. El-Behairy est toujours en détention provisoire arbitraire pour des accusations de « fausses nouvelles » et de « terrorisme » forgées de toutes pièces^{iv}.
- en **Italie**, où l'écrivain et journaliste **Roberto Saviano** est jugé depuis novembre 2022 pour diffamation criminelle déposée par la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, après que Saviano a critiqué sa rhétorique anti-immigration. Un second procès pour diffamation

criminelle intenté contre lui par le vice-premier ministre Matteo Salvini a débuté en février 2023. Saviano risque jusqu'à trois ans de prison dans chaque cas s'il est reconnu coupable^v.

- au **Myanmar**, où la junte militaire s'est servie du système juridique pour punir toute personne qui critique l'armée ou le coup d'État, en imposant des peines allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement, par chef d'accusation, aux personnes reconnues coupables. Depuis le coup d'État du 1^{er} février 2021, la junte militaire a arrêté des dizaines de journalistes, d'écrivains, de poètes et d'activistes en raison de leurs opinions critiques.
- au **Mexique**, où l'auteur, professeur et éditorialiste **Sergio Aguayo** a été poursuivi en justice par un ancien gouverneur de l'État de Coahuila à la suite d'un article d'opinion qu'il avait écrit en 2016 et dans lequel il l'accusait de corruption. En janvier 2020, Aguayo a été condamné à payer une amende de 10 millions de pesos (500 000 USD) pour préjudice moral. La procédure devant la Cour suprême, qui s'est prononcée en faveur d'Aguayo en mars 2022, n'a pas eu d'effet dissuasif. Le gouverneur a engagé une seconde procédure civile en février 2022^{vi}.
- au **Pérou**, où la journaliste et écrivaine **Paola Ugaz** a été victime d'une campagne de harcèlement et de menaces et a été poursuivie au moins cinq fois pour diffamation, y compris pour des allégations de crimes, en raison de ses investigations sur l'organisation religieuse péruvienne Sodalicio de Vida Cristiana ; où l'auteur et journaliste d'investigation **Christopher Acosta** et le rédacteur **Jerónimo Pimentel** ont été reconnus coupables de diffamation aggravée en janvier 2022 pour avoir publié une biographie non autorisée d'un homme politique et homme d'affaires, et condamnés à deux ans d'emprisonnement avec sursis et au paiement de dommages-intérêts civils de 400 000 soles péruviennes (100 000 USD). Les condamnations ont été annulées en juin 2022.
- aux **Philippines**, où la journaliste, écrivaine et lauréate du prix Nobel **Maria Ressa** est actuellement en liberté sous caution tandis qu'elle fait appel auprès de la Cour suprême pour faire annuler une condamnation pour « cyberdiffamation » prononcée en 2020 à son encontre et à celle d'un ancien collègue. Si la Cour suprême confirme sa condamnation, Maria Ressa risque une peine maximale de plus de six ans d'emprisonnement^{vii}.
- en **Espagne**, où le rappeur **Valtònyc** a été condamné à trois ans et six mois de prison en février 2017 pour « insultes graves à la Couronne » et « glorification du terrorisme et humiliation de ses victimes ». Valtònyc est toujours en exil en Belgique depuis que la Cour suprême espagnole a confirmé sa condamnation.^{viii}
- en **Thaïlande**, où la loi de lèse-majesté, très répressive, a été utilisée pour criminaliser toute expression critique à l'égard de la monarchie thaïlandaise et est passible d'une peine d'emprisonnement maximale de 15 ans^{ix}.
- en **Turquie**, où l'écrivain et homme politique d'opposition **Selahattin Demirtaş** (placé en détention provisoire depuis novembre 2016 pour des accusations douteuses de terrorisme) a été condamné en mars 2021 à une peine de trois ans et six mois d'emprisonnement pour avoir « insulté » le président Erdoğan^x.
- **Ouganda**, où, depuis 2014, l'écrivain, journaliste et militant **Norman Tumuhimbise** est victime de persécutions, notamment d'arrestations arbitraires, de détentions au secret et de tortures pour avoir rédigé des livres de non-fiction critiquant le président. En 2022, Norman a été arrêté en même temps que la journaliste et chercheuse **Farida Bikobere** avant le lancement de son dernier livre. Ils risquent jusqu'à un an d'emprisonnement en vertu de l'article 25 de la loi sur l'utilisation abusive des ordinateurs (Computer Misuse Act) pour avoir utilisé leur plateforme en ligne afin de relayer des communications offensantes à l'encontre du président. En janvier 2023, la Cour constitutionnelle a déclaré cet article de loi inconstitutionnel, mais les autorités continuent d'agir en toute impunité.

PEN International condamne également l'utilisation croissante des poursuites-bâillons, qui représentent désormais une menace majeure à la liberté des médias et aux droits des défenseurs des droits de l'homme.^{xi} Les poursuites-bâillons désignent des actions en justice abusives déposées par des personnes et des entreprises puissantes afin de réduire au silence l'expression critique. Elles recourent généralement à des procédures juridiques longues et coûteuses, ou menacent de les entreprendre, afin d'intimider et de harceler les critiques et de les contraindre au silence. **Daphne Caruana Galizia**, journaliste d'investigation et militante anticorruption bien connue à Malte faisait l'objet d'au moins 47 poursuites-bâillons lorsqu'elle a été tuée en octobre 2016. Certaines poursuites ont été transmises à sa famille à titre posthume. PEN International salue les efforts en cours pour adopter une directive européenne contre les poursuites-bâillons - la « loi de Daphné » - qui fixerait des normes minimales pour la législation contre les poursuites-bâillons dans tous les États membres de l'UE et demande instamment aux législateurs de travailler à l'élaboration d'un ensemble de règles le plus rigoureux possible.

L'Assemblée des délégués de PEN International appelle tous les gouvernements à :

- Abroger les lois sur la diffamation criminelle et l'insulte ;
- Abandonner toutes les poursuites en cours contre des écrivains et des journalistes au titre des lois sur la diffamation criminelle et l'insulte ;
- Libérer tous les écrivains et journalistes actuellement détenus ou emprisonnés pour diffamation criminelle.

En ce qui concerne spécifiquement les poursuites-bâillons, tous les gouvernements doivent au moins adopter :

- Des règles procédurales permettant aux tribunaux de rejeter rapidement les plaintes pour poursuites-bâillons ;
- Des règles procédurales garantissant une attribution équitable des frais et des dédommagements afin de rééquilibrer la position des parties ;
- Des règles prévoyant la possibilité d'imposer des sanctions et/ou des dommages-intérêts punitifs à titre dissuasif, notamment pour lutter contre le tourisme de la diffamation ;
- Des dispositions relatives à l'assistance, au soutien et à la protection des victimes de poursuites-bâillons, y compris des conseils juridiques gratuits.

ⁱ UNESCO, L'« utilisation abusive » du système judiciaire pour attaquer la liberté d'expression : tendances, défis et réponses, décembre 2022, disponible à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383832>

ⁱⁱ PEN International, un cinéaste brésilien victime d'une vague de harcèlement après un tweet satirique, octobre 2020, disponible à l'adresse : <https://pen.org/press-release/brazilian-filmmaker-subjected-to-wave-of-harassment-after-satirical-tweet/>

ⁱⁱⁱ PEN International, Colombie : mettre fin au harcèlement du journaliste Juan Pablo Barrientos, novembre 2019, disponible à l'adresse : <https://www.pen-international.org/news/sfv30udyj4xs9ilwe2qrexwp4qv091>

^{iv} PEN International, Égypte : Le poète Galal El-Beairy est en danger après 80 jours de grève de la faim, disponible à l'adresse : <https://www.pen-international.org/news/galal-el-beairy-is-at-risk-after-80-days-on-hunger-strike>

^v PEN International, Italie : Lettre ouverte à la Première ministre Giorgia Meloni pour soutenir Roberto Saviano, 8 novembre 2022, disponible à l'adresse : <https://www.pen-international.org/news/italy-open-letter-to-prime-minister-giorgia-meloni>

^{vi} Columbia University. How are courts responding to SLAPPs? Analysis of selected court decisions from across the globe, 2023, disponible à l'adresse : <https://globalfreedomofexpression.columbia.edu/wp-content/uploads/2023/04/GFoE-Article19-SLAPPs-paper.pdf>

^{vii} Al Jazeera, Philippine Nobel laureate Maria Ressa appeals to Supreme Court, 11 octobre 2022, disponible à l'adresse : <https://www.aljazeera.com/news/2022/10/11/philippine-nobel-laureate-maria-ressa-appeals-to-supreme-court>

^{viii} PEN International, Liste des cas 2022, disponible à l'adresse : <https://www.pen-international.org/news/impunity-reigns-writers-resist-pen-international-case-list-2022>

^{ix} PEN International, Thaïlande : PEN International publie des recueils de discours prononcés par les leaders de la contestation thaïlandaise, 29 juillet 2021, disponible à l'adresse : <https://www.pen-international.org/news/5yopucfuc5cth8hbpepffdr158b7h9>.

^x Reuters, Turkish court sentences Demirtaş to jail for insulting president: lawyer, 22 mars 2021, disponible à l'adresse : <https://www.reuters.com/article/us-turkey-security-demirtas-idUSKBN2BE2NT>

^{xi} CASE, SLAPPS in Europe: How the EU can protect watchdogs from abusive lawsuits, janvier 2022, disponible à l'adresse : <https://www.the-case.eu/s/CASE-Report-on-SLAPPs-in-Europe.pdf>